

Introduction colloque 6 octobre 2016. Philippe LEMAIRE, directeur général.

Bonjour, bienvenue au théâtre des Amandiers pour notre deuxième colloque.

Fort de la fusion des pôles urgence, insertion et logement, le SIAO des Hauts de Seine a pour objectif de garantir une égalité de traitement et l'amélioration et la fluidité entre les dispositifs, et, par conséquence la prise en compte des personnes vulnérables, en détresse, sans abri ou risquant de l'être.

Pour mener à bien ses missions, le SIAO centralise à la fois l'ensemble des demandes d'hébergement d'urgence, d'insertion, de logement de ces personnes et les places disponibles. Cela lui permet alors d'orienter les personnes vers des dispositifs adaptés à leur situation en favorisant dès que possible l'accès au logement autonome.

C'est ce que nous appelons « les parcours résidentiels des ménages » que chacun d'entre nous cherche à favoriser au quotidien dans nos missions et compétences respectives.

Le parcours résidentiel, c'est donc celui qui sera construit avec la personne pour sortir d'une situation de précarité sociale.

Les passerelles entre l'urgence, l'insertion et le logement sont en constante évolution et dépendent largement des relations avec les collectivités territoriales. Notamment, dans le département des Hauts-de-Seine, où pour 32 communes sur 36, le contingent de logements réservés de l'Etat est délégué aux communes.

Au 1er janvier 2016, une nouvelle collectivité locale a été mise en place en Ile-de-France, celle de la Métropole du Grand Paris et aura sans aucun doute un réel impact sur le travail de régulation et de coordination du SIAO.

Le SIAO et l'ensemble de ses partenaires vont devoir s'adapter, changer d'échelle de travail, développer de nouveaux partenariats...

Les SIAO de la métropole du grand Paris se sont organisés pour réaliser une étude à ce sujet avec l'appui de la DRIHL.

L'idée de ce colloque est d'impulser une réflexion sur les passerelles qui existent et que nous pouvons mettre en œuvre entre les différents partenaires et notamment entre les collectivités territoriales et le SIAO.

Les situations des personnes vulnérables se caractérisent par des ruptures, des fragilités qui se sont installées dans différentes sphères de vie familiale, sociale et/ou professionnelle. Les facteurs de vulnérabilités peuvent être multiples : économiques, perte de logement, problèmes de santé ou de déracinement, etc.

Cette liste non exhaustive montre bien qu'un seul acteur ne peut embrasser l'ensemble de la situation et comment la recherche de solution en réseau devient un impératif.

Si aujourd'hui le SIAO 92 constitue bien un guichet unique de la demande d'hébergement, dans les faits, il ne dispose que d'une partie de l'offre d'hébergement. L'offre qui lui est accessible est encore limitée face aux besoins exprimés.

Favoriser les parcours résidentiels, c'est améliorer la fluidité entre les dispositifs, c'est aussi décroiser.

Un récent rapport réalisé dans le cadre des Etats généraux du travail social met en exergue ce que nous constatons chaque jour dans notre pratique.

La mobilité régionale, interdépartementale et intercommunale des franciliens, tout comme leurs besoins, viennent interroger la spécialisation territoriale mais aussi la spécialisation des réponses apportées. Le manque de coordination entre le secteur de l'insertion, celui de la santé ou du

Médicosocial fait obstacle à l'intégration de nombreuses personnes. Les partenariats avec les ARS, les conseils départementaux, les MDPH, les collectivités locales restent à développer. Enfin, l'accueil est inégal selon les collectivités locales avec des possibilités d'accès à l'hébergement et au logement différentes.

Face à ces constats, les décloisonnements et la recherche de solutions d'articulation entre les acteurs constituent le fil rouge de ce colloque.

Décloisonnement territorial tout d'abord qui, au-delà d'une péréquation purement comptable, doit permettre un fonctionnement coordonné pour permettre un accès des plus démunis à un hébergement ou à un logement. Décloisonnement institutionnel ensuite afin de développer des synergies entre les secteurs sanitaires, médico-social et social. Enfin décloisonnement socio-économique, afin de rendre l'accès au logement social plus rapide et mieux sécurisé pour les ménages modestes.

Dès lors, dans un cadre de coordination et de régulation en perpétuel mouvement, nous interrogerons dans un premier temps, lors de la table ronde ce matin, l'avenir de l'accueil des personnes vulnérables dans les territoires, dans la perspective de la métropole du grand Paris.

En guise d'introduction à cette table ronde, nous écouterons le point de vue du sociologue Yankel Filjakov à propos du rôle que joue le logement dans la vie d'une personne et la question du « logement d'abord ».

L'après-midi sera consacrée aux relations à construire entre les différents partenaires qui interviennent de façon opérationnelle dans l'élaboration des trajectoires résidentielles des ménages. Pour illustrer cette problématique, nous retenons deux thèmes, celui de la santé et celui de la précarité économique.

Tout d'abord, la question de la santé, avec un enjeu de cohérence entre les parcours de soins et les parcours résidentiels, qui fait parfois défaut, alors que pour certains publics, une prise en charge coordonnée des acteurs du secteur sanitaire et social est indispensable tout au long des trajectoires individuelles.

Ensuite, sera abordée la question de la précarité économique et la question de savoir comment éviter la rupture du parcours résidentiel par la mobilisation des moyens de prévention le plus en amont possible et le plus adapté à la situation des personnes.

Des intervenants de différents secteurs, que ce soit des élus, des représentants des bailleurs sociaux, des associations, des personnes accueillies, des services de l'Etat, des acteurs du secteur sanitaire et social interviendront tout au long de cette journée pour partager et mettre en débat leurs pratiques, dans un souci de recherche de solution en dehors des polémiques qui traversent régulièrement notre secteur.

J'en profite pour remercier chaleureusement l'ensemble des intervenants et les trois animateurs de ces tables rondes, Sylvaine Frezel, journaliste, Valérie PELISSON, Directrice du Siao du val d'Oise et Patrick Rouyer directeur du SIAO de Paris.

Je vais dans un premier temps vous présenter quelques chiffres de l'activité du SIAO des Hauts de Seine. Ces chiffres ne sont pas exhaustifs, je ne voudrais pas vous endormir, mais permettront de situer notre action et de permettre à nos invités de réagir.

Jean martin Delorme nous donnera tout à l'heure quelques éléments chiffrés à l'échelle de la région.

Je vous invite pour plus de détails à vous rendre sur notre site : www.siaog2.fr

Vous pourrez non seulement y trouver beaucoup d'informations mais aussi chaque mois le résultat du travail de la mission Observatoire du SIAO, dans ses différentes composantes urgence, insertion, logement. Je vous souhaite un bon colloque.